



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services extérieurs

Question écrite n° 106706

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les propositions inscrites dans le rapport d'information sur les services de l'État à l'étranger présenté par MM. Eric Woerth et Jérôme Chartier. Parmi celles-ci, les auteurs proposent, en matière de rationalisation de l'organisation des réseaux, notamment de lancer une concertation entre les pays européens, afin de rationaliser nos représentations militaires réciproques. Aussi, il souhaite connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition. - Question transmise à Mme la ministre de la défense.

Texte de la réponse

La proposition inscrite dans le rapport d'information sur les services de l'État à l'étranger, évoqué par l'honorable parlementaire, et concernant le lancement d'une concertation entre les pays européens afin de rationaliser les représentations militaires, doit être envisagée au niveau européen et non en bilatéral. En effet, Paris constitue le cœur de la représentation militaire étrangère en Europe de nombreux pays assurant des « non-résidences » vers d'autres nations européennes à partir de la France. Par ailleurs, la représentation militaire de la France à l'étranger est la plus dense des pays européens. Elle est aussi étroitement liée à la représentation diplomatique française en Europe. Une telle rationalisation ne pourrait être détachée de la création éventuelle d'ambassades de l'Union européenne (UE), dans le cadre de laquelle se poserait alors le problème des modalités de répartition de la représentation militaire dans les autres parties du monde, en fonction des intérêts de chaque pays membre de l'UE. Cette réorganisation éventuelle ne devrait pas non plus conduire à remettre en cause notre influence au sein de l'Europe de la défense, la France ayant des responsabilités spécifiques du fait de son statut de puissance nucléaire. En tout état de cause, toute réflexion ne peut être menée que de façon concertée au niveau de l'Union. Cela pourrait constituer un des objectifs de la présidence française de l'UE au cours du deuxième semestre 2008.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106706

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10470

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1799